



Lire et Ecrire
Brabant wallon

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2025

Table des matières

01



Introduction

Retour sur une année marquée par des contraintes budgétaires, des ajustements organisationnels et la continuité des missions de l'association.



02



Focus sur Lire Écrire Bw

Présentation des missions de l'association, de son organisation, du public accueilli et des actions marquantes de l'année.



03



Pôle pédagogique

Réorganisation des pratiques pédagogiques face aux contraintes structurelles et accompagnement des difficultés croissantes des apprenants.



04



Pôle développement

Accompagnement des apprenants, développement des partenariats et actions de sensibilisation autour des enjeux de l'illettrisme.



05



Service administratif

Évolution des subsides, ajustements budgétaires et gestion des financements et dépenses de l'année 2025.



06



Perspectives 2026

Orientations et priorités de l'association pour l'année 2026.



01 Introduction

Les mots de la direction

Tout d'abord, nous tenons à remercier sincèrement le Conseil d'administration, l'ensemble des équipes, en particulier les formateurs et les volontaires, qui ont fait preuve d'un engagement sans faille dans leurs missions quotidiennes.



Grâce à leur implication, notre objet social a pu être poursuivi de manière exemplaire, et ce malgré une période budgétaire particulièrement difficile pour l'ensemble du secteur associatif.



En 2025, les mesures gouvernementales d'assainissement budgétaire ont eu des répercussions négatives directes sur l'association.



Parmi les principales conséquences, on peut citer la diminution des subsides dans le secteur CISP, la réduction du subside lié à la convention de la Région wallonne, ainsi que la suppression des 2 euros de l'heure pour un grand nombre de nos apprenants (cf. partie administrative et financière).



Malgré ce contexte marqué par des politiques d'austérité à tous les niveaux de pouvoir, nous avons néanmoins réussi à maintenir l'ensemble des emplois. Cela a notamment été rendu possible grâce au non-remplacement d'un départ volontaire et à la non-reconduction de deux avenants.



Par ailleurs, nous avons pu faire face au départ volontaire d'un formateur spécialisé en numérique, qui souhaitait s'orienter vers un nouveau projet professionnel. Une procédure de recrutement a été menée avec succès, aboutissant à l'engagement de Sophie, une formatrice particulièrement compétente en alphabétisation et en numérique.

En matière d'emploi, nous avons également fait le choix de prolonger les contrats à durée déterminée de Zafira et Valérie. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur implication et pour la qualité de leur intégration au sein de nos équipes.

Pour conclure, nous souhaitons adresser nos remerciements aux membres du personnel qui ont choisi de poursuivre leur parcours vers de nouveaux horizons, tout en souhaitant la bienvenue à celles qui ont rejoint notre association.



NOUVELLES MESURES À LA RENTRÉE POUR AMÉLIORER LE TAUX DE PRÉSENCE

ÉTAT DES LIEUX

Bien que les situations individuelles de nos apprenants soient souvent complexes (logement, santé, revenus), une amélioration du taux de présence reste possible et nécessaire. En effet, depuis 2025, l'obtention de la totalité du subside est **conditionnée à la réalisation de 100 % des heures CISP**, contre 90 % auparavant. Par ailleurs, une diminution automatique de 2 % des subsides est appliquée dès cette année (cf. partie administrative et financière). Cette réduction significative de nos ressources nous oblige à mettre en place de nouvelles mesures afin de **garantir la réalisation complète des heures de formation**. Cet enjeu est crucial pour le maintien de l'emploi au sein de l'association, sachant que près de 90 % des subsides sont consacrés aux salaires du personnel salarié.

MESURES MISES EN PLACE À LA RENTRÉE

À la suite d'une analyse individuelle approfondie des dossiers, les apprenants présentant un taux de présence insuffisant pourront se voir refuser leur réinscription en septembre. Pour les nouvelles inscriptions, la priorité sera accordée aux candidats s'engageant dans un horaire complet. Par ailleurs, depuis la rentrée de septembre, les aménagements d'horaire sont limités à trois situations spécifiques :



Les apprenants engagés dans une activité professionnelle,



Les bénéficiaires du dispositif ALE,



Les personnes inscrites dans une autre formation.

Nous avons également **revu notre procédure interne de gestion des absences** afin de renforcer le suivi et d'améliorer encore le taux de présence.

Enfin, une attention particulière a été portée au renforcement de la formation FSE TIC's, afin de mieux accompagner les apprenants dans un contexte de numérisation croissante de la société.



L'ACCÈS À LA NATIONALITÉ BELGE POUR LES PERSONNES ANALPHABÈTES



Référence juridique



Cet arrêt, qui reconnaît comme **discriminatoire l'exclusion de certaines personnes analphabètes de l'accès à la nationalité belge**, a constitué un point de départ important pour un travail de fond mené en 2024. En 2025, ce travail s'est concrétisé par la mise en place d'une procédure interne permettant l'accès à une attestation orale de niveau A2.

Arrêt n° 53/2023 de la Cour constitutionnelle

Conditions préalables à la passation du test

Avant de pouvoir présenter le test oral au sein de Lire et Écrire, les apprenants doivent avoir complété leur parcours d'intégration, comprenant :

- Une formation en citoyenneté (minimum 60 heures), organisée par des opérateurs agréés dans le cadre des initiatives locales d'intégration et des pouvoirs publics ;
- Un module d'insertion socio-professionnelle (minimum 4 heures), organisé par le FOREM et/ou le CRI ;
- Un minimum de 400 heures de formation en alphabétisation et/ou en FLE (les heures suivies au sein de notre association étant prises en compte).

L'ensemble de ces éléments doit être vérifié par le CRI avant l'accès au test organisé par Lire et Écrire.

Difficultés rencontrées dans certaines communes wallonnes

Certains apprenants ont signalé que, lors du dépôt de leur dossier, certaines communes leur demandent de rédiger plusieurs phrases afin de vérifier leur situation d'analphabétisme. Cette pratique nous semble à la fois contestable et juridiquement infondée. Elle fera l'objet de contestations systématiques par toutes voies de droit.

Conditions préalables à la passation du test

Dans certains cas, des procureurs en Wallonie ont remis en cause la validité de l'attestation délivrée, malgré la portée de l'arrêt de la Cour constitutionnelle autorisant Lire et Écrire à émettre ce document. Là encore, toute contestation fera l'objet d'une réponse juridique appropriée.

Augmentation des frais de dossier

Nous regrettons qu'aux conditions déjà existantes, notamment en matière de séjour, d'insertion socio-économique et de maîtrise de la langue, se soit ajoutée une contrainte financière importante. En effet, depuis le 28 juillet 2025, les frais de dossier sont passés de 150 euros à 1 000 euros, constituant un obstacle supplémentaire pour de nombreux candidats.

GROUPE DE TRAVAIL

SENSI-RECRUTEMENT



Dans un contexte politique en évolution, impliquant des changements importants dans les parcours de formation des apprenants, Lire et Ecrire Brabant wallon a initié en 2025 la mise en place d'un groupe de travail transversal.

Ce travail, impulsé par la direction, a été organisé par la chargée de projets en sensibilisation et le chargé de projets en communication avec le soutien de la chargée de communication de Lire Écrire Wallonie. Il s'inscrit dans une volonté de réflexion collective et de mobilisation de l'ensemble des acteurs de la régionale.

Le GT a réuni à la fois des membres de l'équipe salariée ainsi que des volontaires, favorisant ainsi le croisement des expertises pédagogiques, administratives, de sensibilisation et de communication, ainsi que l'intégration de différentes réalités de terrain.

Les objectifs principaux du GT



Anticiper l'impact des départs afin d'assurer le renouvellement des groupes de formation ;



Améliorer et adapter les stratégies de recrutement et de communication, en cohérence avec les critères d'entrée et de sortie.

Une première réunion a été organisée en **octobre 2025**, permettant de poser un cadre de travail, de réaliser un état des lieux et d'amorcer une réflexion collective sur les enjeux et les premières pistes d'action.

Le travail s'inscrit dans la durée : une deuxième réunion a eu lieu en **janvier 2026** et une nouvelle réunion est prévue en juin 2026, afin de poursuivre la réflexion et la mise en œuvre des pistes identifiées.



02 Focus sur Lire Écrire Bw



LES FINALITÉS DE LIRE ET ÉCRIRE BW



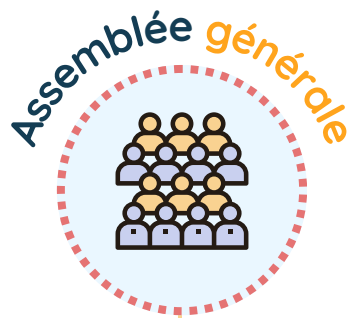
Dans le cadre des contraintes institutionnelles de Lire et Écrire Brabant wallon, nous menons des actions de sensibilisation et de revendication qui prennent en compte toutes les personnes en situation d'illettrisme.



Par le biais de démarches d'apprentissage mutuel, ancrées dans les réalités et cultures de chacun, intervenants et apprenants développent leurs compétences pour comprendre et agir solidairement sur le monde.



En partant des projets individuels et collectifs des apprenants, l'objectif sera toujours de faire progresser la capacité à s'inclure dans la société.



Composé d'une trentaine de membres :

- 2 personnes désignées par le **MOC** ou une de ses organisation d'EP ;
- 2 personnes désignées par l'**Action Commune Socialiste** ;
- **Les volontaires** de Lire et Écrire Bw ;
- Des représentants d'**autres associations** établies en Bw

Composé de 5 membres (élus par l'AG tous les 2 ans :

- **Doriane Mugisha**
Pour le MOC ;
- **Enzo Gramaglia**
Pour le Mouvement socialiste ;
- **Alexis Burlet**
Pour le Mouvement socialiste ;
- **François Bertrand**
Volontaire ;
- **Dominique Lambert**
Volontaire ;



DIRECTEUR

Pablo Cué
Sophia Papadopoulos**

REUNION DE COORDINATION

Lieu où se gère la transversalité de la régionale.
Se réunit une fois par semaine et décide collégialement de plusieurs responsabilités.

Membres :

Direction et coordinateur.rice.s

Invité (sur base de l'ordre du jour) :

Chargé de projets en communication

Service administratif

Pascale Vandercam (coordinatrice)
Bastien Béranger
Thomas Dehoux
Nadiia Mikhalyova

Chargé de projets en communication

Yannis Belguenani

Pôle pédagogique

Thida Sewin (coordinatrice)
Dominique Annet
Caroline Balate
Catherine Bradley
Emmanuelle Culot
Sylvain Dutrecq
Zafira Grafyadel
Grégory Guellet*
Natacha Koninckx
Françoise Laurent
Valérie Mulatin
Sophie Noël
Béatrice Tenet*
Murielle Van Bunnan
Geneviève Wautier
+ 21 volontaires en 2025

Pôle développement

Jean Péters (coordonateur)

Axe AAGO

Dominique Annet
Oswaldo Guerrero
Geneviève Wautier

Axe Sensi

Delphine Charlier

*Ont quitté Lire et Écrire Bw en cours d'année 2025.

**En congé maladie de longue durée.

LES APPRENANTS

EN QUELQUES CHIFFRES

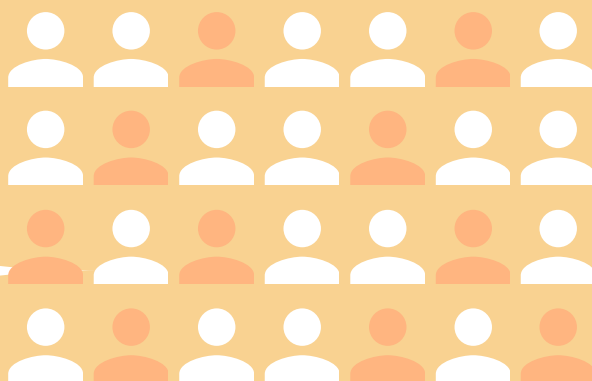


198
APPRENANTS

POUR **57 622,75 HEURES** DE
FORMATIONS RÉALISÉES

♀ 68,2%

♂ 31,8%



135 FEMMES

63 HOMMES

NATIONALITÉS



25,25%

DES APPRENANTS SONT BELGES

66,67%

DES APPRENANTS SONT ÉTRANGERS
(HORS UE)

8,08%

DES APPRENANTS SONT ÉTRANGERS (UE)

STATUT

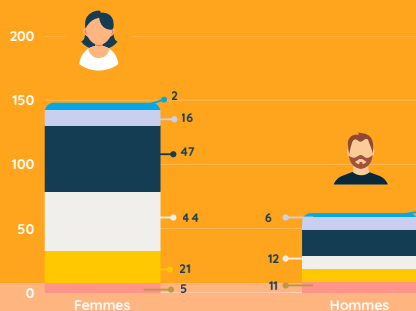
SOCIOÉCONOMIQUE

DEMANDEURS D'EMPLOI 75%

TRAVAILLEURS 9%

AUTRES 16%

ÂGE



18-25 26-35 36-45 46-55 56-65 > 65

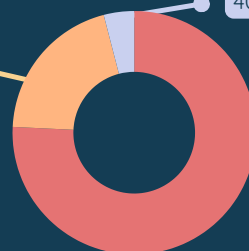
NIVEAU

D'INSTRUCTION

8 scolarisés

40 non-scolarisés

150 scolarisés
et non-diplômés



LES MOMENTS MARQUANTS

DE 2025



18 février

Cette visite de l'UVE de Virginal a permis aux apprenants de découvrir **le cycle de valorisation des déchets**. Une expérience enrichissante autour des enjeux environnementaux et du tri.



15 mai

Les apprenant-es des implantations de Court-Saint-Étienne et de Tubize ont participé au Printemps de l'alpha à Liège, une rencontre des acteurs de l'alphabétisation autour du thème « Tous-tes capables ». Ils y ont présenté respectivement un atelier slam et le projet « **Les femmes rebelles** », mettant en valeur leur créativité et leur engagement.



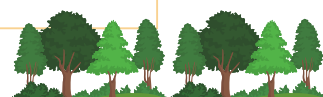
3 avril

Les apprenant-es de l'implantation de Braine-l'Alleud ont visité le **Musée royal de Mariemont**, combinant découverte culturelle et historique. Cette sortie s'est prolongée par un moment convivial autour d'un pique-nique dans le parc.



19 mai

Sortie à Dinant pour l'implantation de Braine-l'Alleud, préparée collectivement par les apprenants, qui ont pu découvrir la ville et ses richesses. Un moment convivial et riche en découvertes, mêlant apprentissages, échanges et curiosité.





21 juin

Quand Tubize révèle ses secrets !

Les apprenants ont participé à un projet en collaboration avec le Centre culturel de Tubize, mêlant découverte de l'histoire locale et créations collectives. À travers une exposition et une promenade guidée, ils ont partagé le fruit de leur travail et mis en valeur les richesses, l'histoire et la mémoire de la ville, dans un projet alliant apprentissage, expression et engagement.

es mondes de
Nivelles
Partageons nos cultu

18 octobre

Présente à la 20e édition de cet événement interculturel à Nivelles, notre association a participé à une journée placée sous le signe de la rencontre, de la découverte et de la citoyenneté. Sur notre stand, un quiz ludique autour de l'alphabétisation a permis d'échanger avec les visiteurs et de les sensibiliser à la réalité de l'illettrisme et aux possibilités de formation.



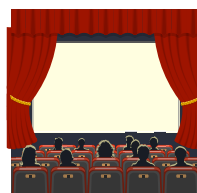
7 et 8 octobre

Nous avons co-organisé à Tubize une journée de sensibilisation à la réalité de l'illettrisme avec le réseau des écrivains publics, le Centre culturel de Tubize et plusieurs partenaires, afin de mieux comprendre et accompagner les publics concernés. Cette dynamique s'est prolongée avec une soirée ciné-débat autour du film Louise Violet, en présence d'acteurs locaux, favorisant les échanges sur l'accès à l'éducation pour tous.

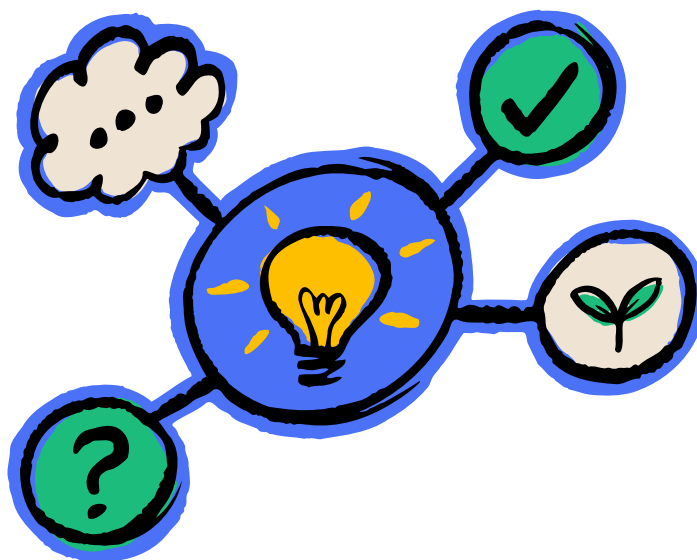


30 novembre

Lors du Salon de la Littérature à Braine-l'Alleud, nous avons tenu un espace de rencontre et d'information autour de l'accès à la lecture, en lien avec la collection La Traversée. La projection du documentaire Lire et tracer a également permis d'échanger avec le public sur l'illettrisme et l'importance de la lecture comme outil d'émancipation et de participation citoyenne.



03 Pôle pédagogique



LES MISSIONS DU PÔLE



La mission du pôle pédagogique consiste à accompagner les personnes qui s'inscrivent dans une démarche d'alphabétisation.



En collaboration avec le pôle développement, il accompagne la personne tout au long de sa formation.



En organisant des formations d'alphabétisation populaire, il tient compte des cultures et projets individuels des apprenant.es.

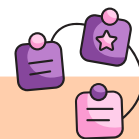


En menant des projets collectifs et émancipateurs, il veille à ce que tous les participant.e.s puissent trouver leur place dans notre société.



L'ensemble de son action se mènera en cohérence avec les intervenant.es de Lire et Écrire Brabant wallon.

Enjeux organisationnels



Sur le plan organisationnel, le maintien des heures de formation a été un défi à relever. Le départ de plusieurs formateurs volontaires, d'un formateur:trice salariée à mi-temps et la disponibilité réduite des locaux ont été des challenges à relever. En réponse, plusieurs mesures structurelles ont été mises en œuvre :



Renforcement des binômes salariés volontaires afin de garantir la continuité pédagogique,



Travail approfondi sur le système des dérogations et sur la gestion de l'absentéisme,



Optimisation des regroupements entre implantations,



Ainsi qu'un ajustement ciblé du temps de face-à-face dans certaines entités.



Le changement nécessite une grosse part de coordination, essentielle, pour assurer la cohérence et l'efficacité de nos pratiques pédagogiques. Cette réorganisation impulsée par la nouvelle direction nous a permis de remplir l'ensemble de nos obligations légales.

Trois priorités se dégagent pour assurer la continuité de la mission :



D'abord, garantir l'accès effectif aux droits pour permettre l'entrée en formation, face à des situations administratives de plus en plus complexes.



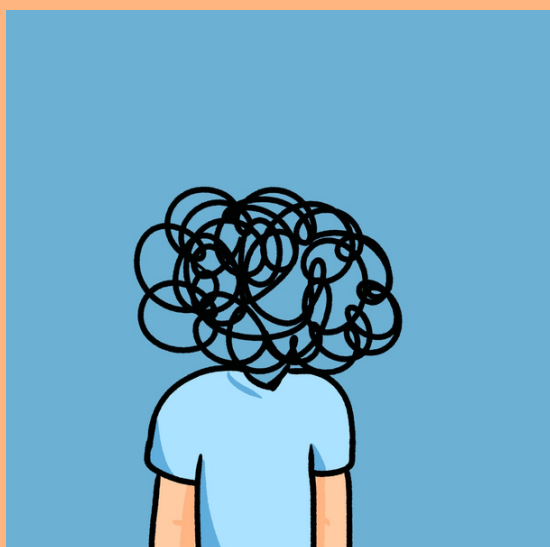
Ensuite, préserver la qualité des formations en sécurisant les ressources pédagogiques, malgré une charge de travail accrue et des contraintes financières qui fragilisent les équipes.



Enfin, renforcer la cohésion institutionnelle à travers un alignement avec les instances et des groupes de travail communs, afin d'assurer une vision partagée, une mise en œuvre cohérente sur le terrain et une mobilisation durable des équipes.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES APPRENANTS

En 2025, les effets progressifs de la réforme gouvernementale relative aux indemnités de chômage ont entraîné un appauvrissement d'une partie importante de nos apprenants. La perte de ces revenus, souvent essentiels, a généré des situations de plus en plus complexes, tant pour les apprenants que pour les équipes sur le terrain. Le taux d'absentéisme a également été impacté par la hausse du recours au travail intérimaire, qui ne permet pas toujours aux apprenants de concilier emploi ponctuel et participation aux formations.



Au cours de l'année, les équipes ont par ailleurs été confrontées à une augmentation significative des sollicitations administratives émanant des apprenants. Celles-ci concernent notamment les démarches fiscales, l'accès aux outils numériques sécurisés ainsi que la constitution de dossiers administratifs. Cette évolution s'explique en grande partie par la numérisation croissante des services essentiels, combinée à la disparition progressive des guichets physiques, ce qui complique l'accès aux droits les plus fondamentaux pour une partie de notre public.



Parallèlement, une hausse des problématiques liées à la santé, à la santé mentale et au logement a été observée, renforçant encore la vulnérabilité de certains apprenants.

Enfin, dans ce contexte d'appauvrissement généralisé, les questions de mobilité ont également constitué un enjeu important. Les compensations prévues dans le cadre des contrats F70bis, bien que systématiques, ne couvrent pas toujours l'intégralité des frais réels de déplacement, ce qui peut représenter un frein supplémentaire à la participation aux formations.

04 Pôle développement



LES MISSIONS DU PÔLE



La mission du Pôle développement consiste d'une part à sensibiliser et interpeler sur les problématiques liées à l'illettrisme. D'autre part, il assure la visibilité et le développement des actions de la régionale.



Il négocie, communique et crée des passerelles en interne et en dehors de l'association.



Le pôle accueille et oriente toute demande concernant l'illettrisme. Il encadre l'accompagnement de toute personne en formation à Lire et Ecrire Bw depuis son entrée jusqu'à sa réorientation future.



L'ensemble de son action se mènera en cohérence avec les intervenants de Lire et Écrire Brabant wallon.



LES ACTIONS DU PÔLE DÉVELOPPEMENT

Le pôle développement est une équipe dynamique constituée de 5 personnes : Delphine, responsable de projet en sensibilisation à mi-temps et de 3 « AAGO », Agents d'Accueil, de Guidance et d'Orientation. Dominique, Gene et Oswaldo qui accompagnent les apprenants en amont jusqu'après leur formation. Ce pôle est coordonné par Jean et travaille avec le soutien du service de communication ainsi que le service administratif. Toute cette équipe complice a pu accomplir de **nombreuses actions de sensibilisation, tisser des relations partenariales et assurer le suivi et l'accompagnement des apprenants.**



Maintenir et entretenir un tissage partenarial fort. Pourquoi faire ?



L'alphabétisation est une problématique qui porte **sur des questions transversales** telles que l'insertion socio-professionnelle, l'émancipation mais à travers celles-ci apparaissent de nouvelles questions essentielles liées à la santé, le logement, l'accès aux services de première ligne, l'éducation, la mobilité, au bien être.

Ces problématiques transversales nécessitent de **créer des liens avec de nombreux partenaires** afin de croiser nos constats et agir au mieux en faveur des personnes en situation d'illettrisme. Entretenir le réseau permet à court et moyen terme de tisser des synergies, de se faire connaître pour finalement aboutir à des rencontres avec les personnes illettrées. Pour rappel les personnes illettrées ont beaucoup d'appréhension pour s'engager en formation. Dans la majorité des cas elles font la démarche **sous les conseils d'un proche ou d'une personne de confiance.**

L'AXE AAGO

AGENT D'ACCUEIL, DE GUIDANCE ET D'ORIENTATION

L'Agent d'Accueil, de Guidance et d'Orientation (AAGO) détient le rôle d'assurer le soutien et le suivi des personnes durant la formation. Il accompagne l'apprenant vers son projet à travers les contraintes administratives, pédagogiques et l'univers d'insertion socio-professionnel du début à la fin de la formation et même après. Lorsqu'une personne se présente elle est rapidement mise en relation avec l'un de nos 3 AAGO. Une relation se crée et se poursuivra tout au long du parcours par des échanges et un suivi régulier.



Les problématiques rencontrées par les personnes en situation d'illettrisme se sont dégradées depuis quelques années et **le travail d'accompagnement des personnes a fortement évolué**. La précarité a pris de l'ampleur et touche des domaines essentiels tels que la santé, le logement, la sécurité...



Par conséquent, le suivi des personnes nécessite toujours un travail particulier qui souvent **dépasse les prérogatives même de l'AAGO**. Cette précarité a un impact au niveau de la mobilisation des apprenants mais aussi sur leur régularité en formation.

Le Pôle Développement se réunit fréquemment pour faire le point sur les difficultés rencontrées et les solutions envisagées. C'est l'occasion d'échanger sur les « bons trucs et astuces ».



PROCESSUS D'ACCUEIL



Après un appel téléphonique, la personne est écoutée et orientée vers l'AAGO en fonction de son lieu de résidence. **Nous couvrons trois zones en Brabant wallon** : Nivelles et Braine l'Alleud, Ottignies et Court St Etienne, Tubize. Par la suite, la personne est accueillie et entendue et sera ensuite orientée vers la formation adéquate à l'interne ou dans un autre centre.

En 2025 le climat social, les menaces d'exclusion du chômage, la période d'austérité ambiante ont influencé considérablement la mission de l'accueil et du suivi. Les AAGO se retrouvent contraint à répondre à une explosion des demandes liées à des thématiques protéiformes telles que :



Les impacts des réformes et limitation du droit au chômage ;

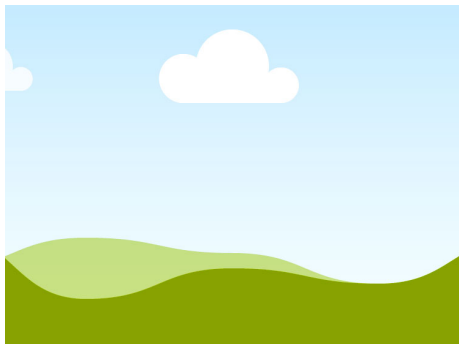
Le « sanschezsoirisme » ou le « sans abrisme » dû au coût des loyers, qui entraînent des déménagements des apprenants vers des régions moins accessibles (coût des loyers) ;

Les questions de santé mentale et assuétude.

Ces constats dérivent par un glissement des responsabilités dans la prise en charge des problématiques par d'autres services publics. Par conséquent, nous devons rester vigilants à l'interne et sensibiliser les services sociaux périphériques pour redéfinir les limites des champs d'intervention.



L'AXE SENSIBILISATION



En 2025, nous avons accompli de nombreuses actions de sensibilisation et été présents dans différents lieux de rencontres entre partenaires de l'insertion socioprofessionnelle (ISP) et du monde associatif en place en Brabant wallon. Ces lieux principaux sont la table ronde de l'Est du Brabant wallon (TREST), la table ronde de l'Ouest (la COCCI Ouest), la Plateforme CISP, l'Instance Bassin Emploi Formation Enseignement (l'IBEFE). Dans tous ces lieux nous échangeons sur les problématiques rencontrées par le secteur. Nous intervenons en sensibilisant par la « lorgnette » protéiforme de l'illettrisme.



Au cours de ces échanges les questions « cruciales » relevant de la mobilisation des demandeurs d'emploi, du recrutement ainsi que les nouvelles mesures d'exclusion du chômage avec les conséquences qu'elles auront sur les publics et sur le fonctionnement de nos organisations.

Plus concrètement : nous avons sensibilisé le monde scolaire sur les causes et conséquences de l'illettrisme en intervenant à la haute école Léonard de Vinci qui forme de futurs enseignants. D'autres actions saillantes ont également eu lieu dans le monde syndical, à la CSC dans le cadre de la formation des nouveaux délégués. Sur l'année, nous avons animé une dizaine de groupes soit 184 personnes, sur la problématique de l'illettrisme au travail.

Pour conclure sur ce chapitre. En Brabant wallon, Lire et Ecrire est un acteur connu et incontournable. Les retombées de nos actions de sensibilisation ne sont pas quantifiables. Toutefois des retombées lentes mais certaines se produisent grâce à un processus de « capillarisation » qui infuse durablement. La sensibilisation est une activité essentielle pour communiquer sur les actions menées et à mener. Elle permet de maintenir une cohésion entre le terrain et la formation, entre l'extérieur et les activités internes.

TUBIZE

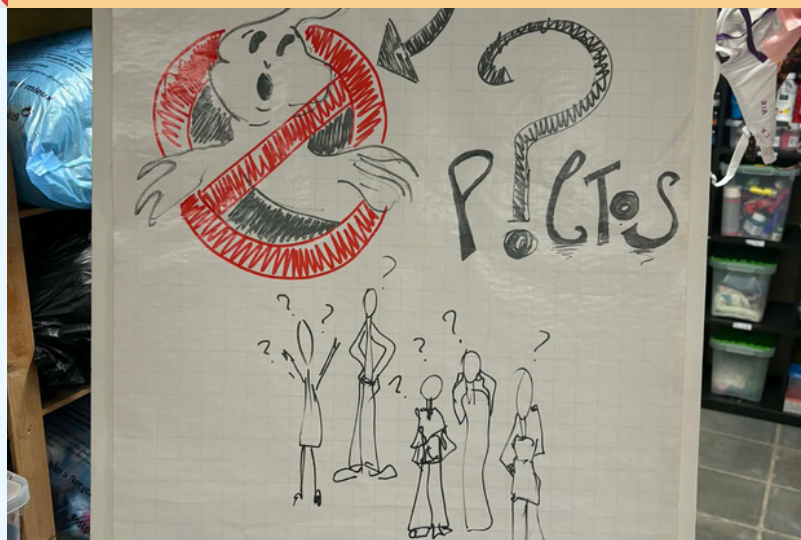
L'ILLETTRISME, ON S'EN (SANS) PARLE

Lire et Ecrire Brabant wallon, l'espace Réseau Ecrivains publics (PAC Brabant wallon) et le Centre culturel de Tubize, avec la collaboration de Cadreci ASBL ont organisé une journée consacrée à la réalité de l'illettrisme, ouverte aux professionnel.le.s, futur.e.s professionnel.le.s et aux associations.



Le mardi 7 octobre 2025, une dizaine de participants ont croisé leurs regards et exploré ensemble comment mieux repérer, comprendre et accompagner les adultes en difficulté avec la lecture, l'écriture, les mathématiques ou les savoirs numériques.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la **Présidente du CPAS** dans la matinée. L'après-midi a été consacrée aux échanges dans les différents ateliers animés par les co-organisateurs.



Le lendemain soir, dans le cadre des programmations du ciné-club du Centre culturel, la diffusion du film « Louise Violet » qui raconte la création de l'école gratuite pour tous en 1880, ce qui oppose progressistes et conservateurs dans un village de campagne reculé, était l'occasion d'animer un débat avec le public. Nous avons pu compter sur la présence du Bourgmestre et du 1^{er} échevin de la Ville de Tubize.

05 Service administratif



LES MISSIONS DU PÔLE



En amont, pendant et en aval, par des outils, des procédures et une communication fluide, les missions du service administratif et financier sont de soutenir l'ensemble de l'association.



Le travail prioritaire du service est de valoriser les actions menées sur le terrain, répondre aux exigences formelles des pouvoirs subsidants et assurer proactivement la cohérence d'une bonne gestion administrative et financière de l'ASBL.



L'ensemble de son action se mènera en cohérence avec les intervenants de Lire et Écrire Brabant wallon.



Pour mener à bien ses nombreuses actions, Lire et Écrire Brabant wallon est financée par divers pouvoirs subsidants aux contraintes et aux exigences multiples, qui requièrent un suivi administratif et financier rigoureux et régulier.

LES SUBSIDES

EN 2025



ÉVOLUTION DES SUBSIDES : UNE BAISSSE CONTENUE DANS UN CONTEXTE CONTRAINT

En 2025, le total des subsides s'élève à 1 366 876,80€, ce qui représente une diminution de 57 681,58 € par rapport à 2024, soit une **baisse de plus de 4 %**. Cette évolution négative s'inscrit dans un contexte global de tension budgétaire, qui impacte la capacité de développement des actions. Malgré cela, l'association bénéficie d'un socle de financements publics relativement stable et diversifié, garantissant la continuité de ses missions.



Les financements de la Région Wallonne

La Région wallonne constitue la **ressource financière majeure de l'association** à travers plusieurs dispositifs :

- **Le décret CISP** représente le financement central. Il permet de couvrir à la fois les **coûts liés à l'emploi et au fonctionnement** des dispositifs de formation destinés aux personnes éloignées de l'emploi. Ce cadre soutient une approche globale de l'insertion socioprofessionnelle, combinant acquisition de compétences de base, accompagnement social individualisé et suivi pédagogique continu.
- La convention alpha vient compléter ce dispositif en ciblant spécifiquement la lutte contre l'illettrisme. Elle finance des actions visant :
 - L'accueil, l'orientation et l'accompagnement des publics,
 - La formation des apprenant·es qui ne sont pas dans une démarche d'insertion professionnel ou en sont très éloignés et des travailleurs,
 - La sensibilisation à la problématique de l'analphabétisme et le développement partenarial.

Cette convention inclut également un financement dédié aux **personnes étrangères ou d'origine étrangère (PEOE)**, permettant d'adapter les actions aux réalités de ces publics.

- **La subvention globale ex-APE**, désormais forfaitarisée, reste un levier important de soutien à l'emploi. Son maintien est conditionné au respect du volume d'emploi, ce qui implique une vigilance constante dans la gestion des ressources humaines. Elle représente plus d'un tiers de nos aides à l'emploi
- **Les Accords Non Marchands (ANM)** renforcent le financement du secteur à travers plusieurs mesures qui visent à soutenir l'amélioration des conditions de travail :
 - Réduction du temps de travail avec embauche compensatoire pour les travailleurs âgés,
 - Harmonisation des fonctions et revalorisation barémique,
 - Soutien à la création d'un emploi supplémentaire.
- **Absence d'appels à projets en 2025** : aucune opportunité de financement complémentaire n'a pu être mobilisée cette année en raison de critères d'accès non rencontrés, limitant les marges de développement ou d'innovation.



Les financements de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du **décret Éducation permanente**, permet de renforcer les missions d'émancipation sociale et citoyenne.

Ce financement couvre :

- Une partie des **ressources humaines** (en plus de 0,85 ETP permanent et de la subvention à l'emploi supplémentaire, nous avons bénéficié d'un surplus de 10 points d'emploi permanent)
- Certains **frais d'activités pédagogiques**,
- Une part des **coûts de fonctionnement**.

Il constitue un appui structurant pour les actions non directement liées à l'insertion professionnelle, mais essentielles en termes de participation sociale et de développement critique.



Les cofinancements européens (FSE)

Deux projets soutiennent les actions d'alphabétisation :

- **Le projet A000552 « La formation en Alpha sur le Brabant wallon »** vise des adultes peu ou pas scolarisés. Il permet de développer une offre de formation adaptée favorisant l'acquisition des savoirs de base, la reprise de confiance et l'accès progressif à des parcours d'insertion socioprofessionnelle.
- **Le projet A000101 « Utilisation du numérique dans le processus d'alphabétisation »** répond aux enjeux croissants de digitalisation. Il soutient l'intégration des outils numériques dans les apprentissages et vise à réduire la fracture numérique, en renforçant l'autonomie des apprenant·es dans leur vie quotidienne. Ce dernier projet est coordonné par Lire et Ecrire en Wallonie.



Le financement provincial

Le financement provincial soutient principalement les actions en **éducation permanente**, en favorisant des dynamiques collectives à l'échelle du territoire.

Il s'inscrit dans le cadre d'un **projet commun porté par la coordination des opérateurs du Brabant wallon**, ce qui permet :

- De renforcer les synergies entre acteurs,
- D'augmenter la visibilité et l'impact des actions,
- De développer des initiatives concertées en faveur de l'émancipation et de la participation citoyenne.

Le financement des communes



Plusieurs communes (Braine-l'Alleud, Waterloo, Ottignies, Rixensart, Ittre, Tubize et Nivelles) soutiennent durablement les actions de notre association, témoignant d'un **ancrage local fort** et d'un engagement partagé dans la lutte contre l'illettrisme.

2025

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES ET ORGANISATIONNELS



L'année 2025 a été difficile et a représenté un véritable défi pour notre équipe. En plus d'une baisse de 4 % de nos subsides, nous avons dû faire face à un renforcement des exigences en matière de résultats, notamment :



La réalisation de 100 % des heures CISP, malgré une diminution de la subvention de 2% couplée à une absence d'indexation ;



Une diminution de 10 % de la convention de la Région wallonne en alpha.

Par ailleurs, notre équipe de formateurs a été réduite d'un mi-temps à partir du second trimestre.

Certaines évolutions positives, comme l'octroi inopiné des 10 points emploi permanent supplémentaire dont nous avons pu bénéficier, ainsi que des circonstances plus contraignantes, telles qu'une absence de longue durée (plus de quatre mois) d'un travailleur, nous ont néanmoins permis de maintenir le cap.



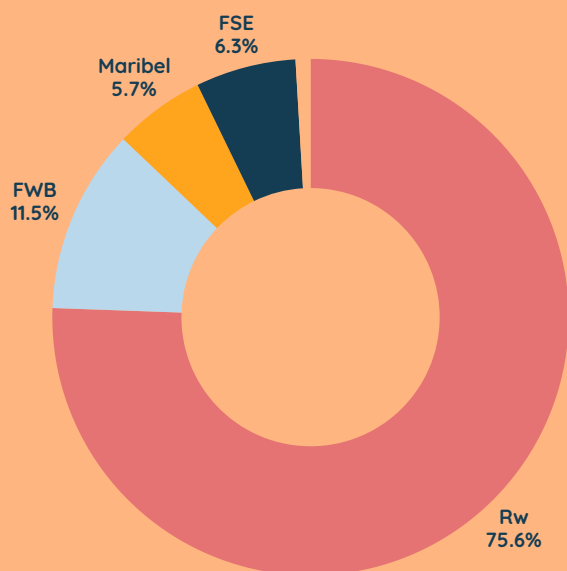
Il convient surtout de souligner les efforts de l'ensemble de l'équipe. Ceux-ci ont permis de réaliser des économies significatives, à hauteur de 16 %, sur les charges de services et biens divers. Bien que ces dépenses ne représentent qu'une part limitée de notre budget, l'emploi constituant près de 90 % des coûts, ces efforts restent notables. »



Quant aux résultats, nous avons pu réaliser 100 % des heures CISP ainsi que les heures de nos autres subsides couvrant nos activités de formation.

Un renforcement, notamment du suivi des absences, ainsi que la priorité accordée à la participation à l'entièreté des heures de formation — en limitant au maximum les dérogations à un horaire complet (uniquement pour motif professionnel) — ont permis de rattraper le retard accumulé lors du premier semestre. »

SUBSIDES ET AIDES À L'EMPLOI



RÉGION WALLONNE

1 032 862,55 €

F. WALLONIE-BRUXELLES

157 750,09 €

MARIBEL

77 800,50 €

FONDS SOCIAL EUROPÉEN

85 730,66 €

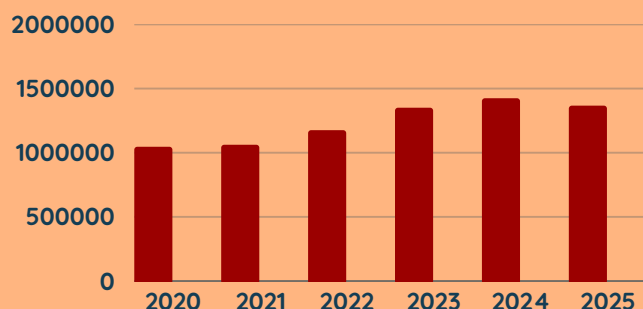
PROVINCE ET COMMUNES

12 733,00 €

TOTAL

1 366 876,80 €

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS



2020 : 1 046 392 €

2021 : 1 061 021 €

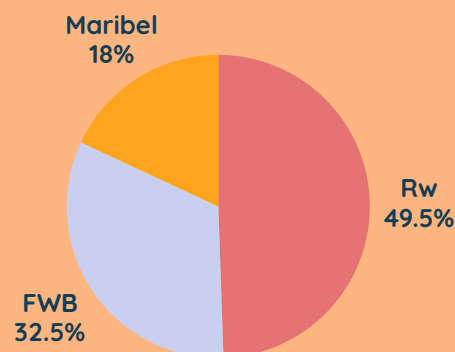
2022 : 1 175 655 €

2023 : 1 350 730 €

2024 : 1 424 558 €

2025 : 1 366 877 €

LES AIDES À L'EMPLOI



RW : 213 259,50 €

FWB : 140 179,16 €

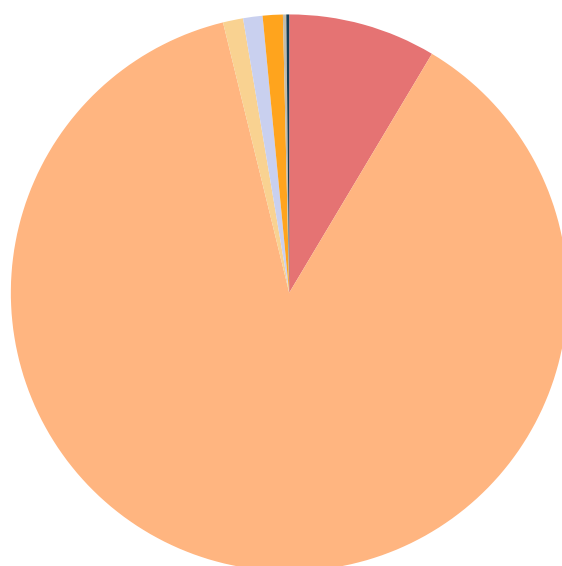
Maribel : 77 800,50 €

TOTAL : 431 239,16 €

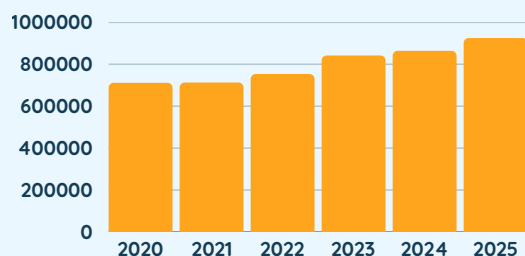
LES DÉPENSES



- Services et biens divers : 8,77%
- Rémunérations et charges sociales : 89,62%
- Amortissements : 1,20%
- Provisions : -1,15%
- Autres charges d'exploitation : 1,19%
- Charges financières : 0,2%
- Charges exceptionnelles : 0,17%

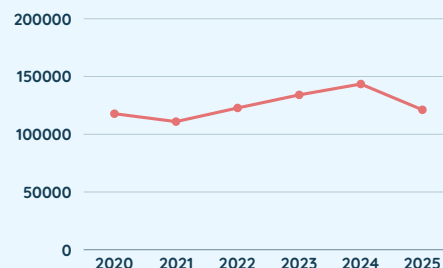


ÉVOLUTION DES COÛTS DES SALAIRES BRUTS



2020 : 711 643,64 €
2021 : 712 952,21 €
2022 : 753 542,59 €
2023 : 841 695,87 €
2024 : 864 175,19 €
2025 : 925 069,10 €

ÉVOLUTION DES SERVICES ET BIEN DIVERS



2020 : 117 790 €
2021 : 110 948 €
2022 : 122 761 €
2023 : 134 093 €
2024 : 143 487 €
2025 : 121 167 €

LES PERSPECTIVES

POUR 2026



La mobilité est un levier important d'insertion socio-professionnelle. L'accès au code de la route et au permis B favorise l'emploi, avec un taux de réussite satisfaisant grâce au travail du formateur volontaire. Pour 2026, l'objectif est d'engager un formateur salarié afin d'élargir ce dispositif, en réponse aux besoins des apprenants et pour renforcer l'impact de Lire et Écrire en matière d'insertion sociale et professionnelle.



La formation de base prépare à intervenir en alphabétisation en apportant les outils essentiels pour débiter comme formateur et construire un positionnement professionnel. Elle permet de comprendre le contexte de l'alpha, ses enjeux, ses publics et ses approches pédagogiques, à travers des apports théoriques et des mises en situation.

Suite au décès de Monsieur Aubin, Lire et Écrire Brabant wallon a acquis l'appartement auprès de ses héritiers, devenant ainsi propriétaire de l'ensemble du bâtiment. Cette acquisition permet d'augmenter les espaces disponibles pour les bureaux et les formations. L'année 2026 sera consacrée aux travaux et mises aux normes, en vue d'une mise en service des nouveaux espaces en 2027.



Lire et Écrire Brabant wallon ASBL - 21 Boulevard des Archers, 1400 Nivelles - 067 84 09 46 - N° d'entreprise 434.982.939
Belfius BE58 7955 7737 2479 - RPM Nivelles - brabant.wallon@lire-et-ecrire.be - <http://www.lireetecrire.be/brabantwallon>

Avec le soutien de

